

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT DE LA TAXE D'INSCRIPTION

Une taxe fixe de dépôt de dossier, dont le montant s'élève à **150.- CHF**, est perçue pour toutes et tous les candidat-e-s à une filière bachelor. **La contribution ne sera pas remboursée en cas de retrait du dossier ou de refus d'admission.** Les dossiers de demande d'admission ne seront traités qu'à réception du montant prévu.

Le paiement d'une taxe d'inscription de 150.- CHF est le préalable à une ouverture de dossier à HEPIA. Une preuve du paiement (avis de débit) doit nous être transmise en même temps que l'envoi du dossier de candidature.

Les candidat-e-s peuvent régler la taxe d'inscription :

- Directement à la caisse de l'Ecole, site Prairie, Genève (ouverture de 08h30 – 12h00)

ou

- Par virement bancaire à l'attention de

HEPIA
Rue de la Prairie 4
1202 Genève

No IBAN électronique
No IBAN (saisie papier)
SWIFT Code /BIC PostFinance
No Clearing Postfinance
Nom de l'institut financier

CH68090000017075646 1
CH68 0900 0000 1707 5646 1
POFICHBE
09000
SWISS POST – Postfinance
Engelheldenstrasse 37
3030 Bern, Suisse

- Par virement postal dans un bureau de poste en Suisse
au moyen du **QR code** que vous trouvez ci-après (page suivante)

Merci de spécifier dans le motif de virement, le nom et prénom du ou de la futur-e étudiant-e.

**Aucun dossier ne sera traité sans preuve du paiement de la finance d'inscription.
Attention : un ordre de paiement n'est pas une preuve de paiement.**

La Direction

